



## PROCÈS-VERBAL

### PRÉSENCES ET ABSENCES :

SÉGUIN-LEDUC, ANNE (PARENT NDR)	P	CROTEAU, CHANTAL (ENSEIGNANTE-NDR)	P	RIOUX, DYLANNE (STAGIAIRE)	P
GAGNON, JULIE (PARENT - NDR)	P	CLÉMENT, KATHY (ENSEIGNANTE-NDA)	P	TREMBLAY, VALÉRIE (DIRECTION)	P
FAUCHER, VÉRONIQUE (PARENT-NDR)	P	LACHARITÉ, MARTIN (ENSEIGNANT-NDR)	P	(MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ)	A
TREMBLAY, ISABELLE (PARENT-NDA)	P	GILBERT, CATHERINE (ENSEIGNANTE-NDR)	P	(MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ)	A
BARBOTIN, CAROLINE (PARENT-NDR)	P	MERCIER, VÉRONIK (SERVICE DE GARDE - NDR)	P		

### Ouverture et mot de bienvenue

#### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de la séance

La direction constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h32.

#### 1.2 Présentation des membres

Tour de table pour la présentation de chacun des membres.

#### 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Véronik Mercier demande d'ajouter un point pour une demande d'approbation. Le point 3.4 sera ajouté : Inscriptions au service de garde.

Il est PROPOSÉ PAR	Isabelle Tremblay
APPUYÉ par	Martin Lacharité
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 3.4 : Inscriptions au service de garde.

### Résolution 22-10-17-01

## **1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2022**

Il est PROPOSÉ PAR	Julie Gagnon
APPUYÉ par	Isabelle Tremblay
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **Résolution 22-10-17-02**

## **1.5 Intervention du public**

Aucun public

## **2. Ouverture (suite)**

### **2.1 Adoption des règles d'élection**

La direction explique les règles d'élection.

Il est PROPOSÉ PAR	Martin Lacharité
APPUYÉ par	Chantal Croteau
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter les règles pour les élections des membres.

### **Résolution 22-10-17-03**

### **2.2 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur**

Anne propose que Valérie soit la présidente d'élection et Chantal se propose en tant que scrutatrice.

Il est PROPOSÉ PAR	Julie Gagnon
APPUYÉ par	Anne Leduc-Séguin
RÉSOLU à l'unanimité	Les procédures et règles pour l'élection des membres.

### **Résolution 22-10-17-04**

## **2.3 Élection de la présidence**

Madame Gagnon propose Madame Leduc-Séguin comme présidente. La direction vérifie s'il y a d'autres propositions. Aucun ajout pour le poste de présidence. Madame Tremblay demande à Madame Leduc-Séguin si elle accepte le mandat à la présidente. Celle-ci accepte ce rôle pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est PROPOSÉ PAR	Véronik Mercier
APPUYÉ par	Isabelle Tremblay
RÉSOLU à l'unanimité	Anne Leduc-Séguin est nommée présidente.

### **Résolution 22-10-17-05**

## **2.4 Élection de la vice-présidence**

Aucune VP n'est élue.

## **2.5 Élection du secrétariat**

Madame Leduc-Séguin propose Madame Gagnon comme secrétaire. Celle-ci accepte ce rôle pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est PROPOSÉ PAR	Anne Leduc-Séguin
APPUYÉ par	Chantal Croteau
RÉSOLU à l'unanimité	Julie Gagnon est élue secrétaire.

### **Résolution 22-10-17-06**

## **2.6 Mot de la présidente**

Madame Leduc-Séguin prononce un petit mot. Elle discute des dossiers à poursuivre.

## **2.7 Candidature pour les membres de la communauté**

La présidente propose Brigitte Dryburgh-Larouche. Madame Mercier propose Cindy Brousseau. Madame Croteau propose Martin Lavoie. Madame Mercier ajoute le nom de Nelson Laflamme comme proposition. La présidente mentionne qu'elle fera appel aux candidats. Toutefois, les 2 dernières propositions seront appelées seulement si Cindy et Brigitte ne sont pas intéressées.

## **2.8 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement**

Les lundis à 18h30 (à NDR\* en présentiel)

- 17 octobre 2022
- 5 décembre 2022
- 30 janvier 2023
- 17 avril 2023
- 5 juin 2023

## **3. Points à approuver**

### **3.1 Reddition de compte (mesures dédiées et protégées) LIP art. 473.1**

La direction explique les fonctions du CÉ versus les décisions budgétaires. Le budget sera présenté en décembre.

### **3.2 Activité scolaire (LIP art. 87)**

La direction fait la demande que certaines activités scolaires soient « préapprouvées » comme les activités en dehors du contexte de l'école, sortie à pied. Madame Croteau explique aussi l'importance d'approuver certaines sorties en autobus (cinéma, parc, forêt récréative, musée de Malartic, patinage...).

La direction demande l'approbation pour que l'enseignante de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, Sheila Breton réalise son Lire-O-thon.

Madame Chantal Croteau propose également l'activité de bonbonnières et toutous – projet des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de Madame Louise Boulet. L'intention est d'offrir ces dons amassés aux gens démunis (panier de Noël).

La direction mentionne que la parascolaire sera également offert aux élèves. Les spécialistes organisent les services et pourront partager leur horaire sous peu.

Il est PROPOSÉ PAR	Kathy Clément
APPUYÉ par	Catherine Gilbert
RÉSOLU à l'unanimité	D'approuver toutes les activités (lire-o-thon, bonbonnières) et sorties scolaires proposées.

## **Résolution 22-10-17-07**

### 3.3 Location gym (LIP art. 93)

La direction explique que Madame Chantal Côté souhaite louer le gymnase pour offrir des cours de karaté en soirée (lundis et mercredis de 18 h 30 à 19 h 30). Il est également possible que Madame Côté utilise le gymnase certaines fin de semaine. De plus, la demanderesse propose d'offrir une session à un ou deux élèves démunis de l'école. Le CSSOB a déjà une grille tarifaire pour les locations ainsi qu'un contrat à signer pour le respect de l'entente.

Il est PROPOSÉ PAR	Isabelle Tremblay
APPUYÉ par	Martin Lacharité
RÉSOLU à l'unanimité	D'approuver la location du gymnase pour les cours de karaté de Chantal Côté pour l'année scolaire 2022-2023

### Résolution 22-10-17-08

#### 3.4 Inscriptions au service de garde

La technicienne au service de garde explique sa nouvelle réalité face à la pénurie du personnel et à l'augmentation des demandes d'inscriptions (aux journées pédagogiques). Elle demande aux membres d'approuver ces nouvelles mesures :

- Journées pédagogiques : places limitées pour un réel besoin (indiquer dans le courriel aux parents)
- 60 places de disponibles
- Priorité aux enfants réguliers
- Date limite à respecter
- Liste d'attente (en cas d'annulation, possibilité d'offrir une place à une autre famille)
- Enlever la pénalité si un parent annule l'inscription de son enfant
- Explication de la situation aux parents (courriel à prévoir)

Il est PROPOSÉ PAR	Chantal Croteau
APPUYÉ par	Isabelle Tremblay
RÉSOLU à l'unanimité	D'approuver ces nouvelles règles étant donné le contexte actuel.

## **4. Points à adopter**

### **4.1 Budget du CÉ (LIP art. 66)**

La direction explique la somme allouée pour le conseil d'établissement (600\$). Cette allocation sert aux frais de matériels, d'inscriptions pour une formation, frais de déplacement ou gardiennage. Elle demande aux membres de statuer les frais (déplacements et gardienne) et explique aux membres qu'ils pourront faire une demande de remboursement par la suite. Les membres proposent les frais de gardienne à 10\$ de l'heure et fixe le taux de déplacement à 0,61 \$ du kilomètre.

Il est PROPOSÉ PAR	Julie Gagnon
APPUYÉ par	Martin Lacharité
QUE	Les frais de déplacement et gardiennage sont fixés à l'unanimité.

### **4.2 Règles de régie interne**

La direction mentionne qu'elle n'a pas trouvé le document obligatoire dans les archives de l'école. Les anciens membres vérifient leurs dossiers et aucune trace des règles de régie interne. La direction fera un suivi auprès du CSSOB afin d'obtenir le modèle de base.

### **Point à reporter en décembre.**

### **4.3 Rapport annuel du CÉ (LIP art.82).**

La présidente présente le rapport annuel de l'an dernier. Ce document sera publié sur le site de CSSOB. Madame Leduc-Séguin n'avait pas encore vu la version finale de ce rapport.

## **5. Points à appuyer**

### **5.1 Formation des membres**

La direction explique la formation obligatoire pour tous les membres du CÉ. Plusieurs formules sont possibles pour assurer la formation. Un temps peut être alloué aux rencontres pour visionner les capsules en groupe ou chaque membre peut suivre la formation à son rythme selon ses propres disponibilités. Les membres préfèrent la deuxième option puisqu'il y a seulement 5 rencontres et elles seront sans doute déjà surchargées.

## **6. Points consultation**

### **6.1 Affichage publicitaire**

Pier-Anne Lacroix, un ergothérapeute souhaite partager une lettre « de publicité » aux parents de l'école afin de faire connaître ses services. Les membres apprécient cette professionnelle pour son travail de qualité, mais se remémorent les règles d'affichage. Même si la publicité n'est pas acceptée à l'école, les membres échangent quand même quelques idées sur le sujet. La direction informe l'ajout d'une 2<sup>e</sup> ergothérapeute au centre de services et que faire appel aux services du privé ne serait pas accepté. Il faut d'abord utiliser nos propres ressources (celles du service éducatif). Les parents demeurent inquiets et souhaitent vérifier si le service de 2 ergothérapeutes au CSSOB répond suffisamment à la demande ? À confirmer !

#### **Demande refusée**

### **6.2 Gardiens avertis**

Line Boudreau demande l'autorisation d'envoyer une publication aux parents d'élèves de 6<sup>e</sup> année pour les cours de gardiens avertis.

#### **Demande acceptée**

### **6.3 Préparation aux catéchistes**

Cette demande est refusée. Si un parent souhaite offrir ce service à son enfant, il fera sa propre démarche pour trouver les informations.

#### **Demande refusée**

## **7. Vécu école**

### **7.1 Mot du représentant au comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontres pour le moment, mais Madame Gagnon a accepté le mandat de représente. En substitut, Madame Tremblay accepte le remplacement.

### **7.2 Mot de la direction**

La direction mentionne que le début d'année fut surchargé. Qu'elle a dû combler certains contrats avec des enseignants non-légalement qualifiés, mais précise qu'ils sont « expérimentés » aux niveaux des enfants. Elle apprécie déjà le milieu et précise que l'équipe-école est formidable et dévouée. Elle mentionne que 50% de l'équipe sont des nouveaux membres. Elle est très heureuse de relever ce nouveau défi !

### **7.3 Mot des enseignants**

Une rentrée scolaire à NDR « pleine d'imprévus » car la location de jeux gonflables fut annulée la veille de la rentrée (trop de pluie). Les enfants ont tout de même apprécié les activités proposées (disco, barbe à papa, jeux). Tandis que NDA avait loué des jeux d'une autre compagnie et leur rentrée s'est déroulée comme prévu. Hot dog servis pour tous. Prévoir le repas aux parents également pour l'an prochain.

L'halloween est en mode préparation avec le comité. Des ateliers multi-âges sont prévus dans l'école. Décoration de citrouille pour NDR.

Chandail coloré pour NDR très apprécié.

Sortie Terry Fox pour les 2 milieux. Marche/course avec les parents à la piste d'athlétisme. Très belle journée.

NDA a organisé une journée avec le port du chandail orange (sensibilisation aux autochtones). De plus, ils ont parlé de leur histoire et culture. Ils ont même cuisiné la banik. Ce fut très apprécié.

Journée de la culture : le spécialiste en musique a fait vivre aux milieux un bel après-midi avec chansons et chorégraphie pour tous les élèves ! Grand moment pour les petits et les grands.

Achats de trottinettes et casques de sécurité pour l'école. Sortie prévue au nouveau parc extérieur. Ces trottinettes seront également utilisées dans les cours d'éducation physique. Plusieurs activités motrices sont planifiées. Achat très apprécié.

Activité Cross-Country pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Un élève de NDR, Zack représentera la région au Provincial.

### **7.4 Mot de la technicienne du service de garde**

La technicienne, Madame Mercier mentionne que les éducatrices ont proposé plusieurs activités aux élèves depuis la rentrée. L'ajout de période de bibliothèque en fin de journée fait le bonheur de plusieurs enfants. Jeux au gym et bricolage sont également suggérés. Plusieurs nouveaux membres, mais généralement tout va bien pour ce service. Une sortie au cinéma est prévue le 4 novembre prochain.

## **8. Varia**

- 8.1** Fournier et Fils a fait la remise officielle du chèque le 14 octobre dernier. Un don de 41 975 \$ !
- 8.2** Page Facebook : à discuter ultérieurement



La séance est levée à 21 h 38.

Date de la prochaine rencontre : 5 décembre 2022 à 18 h 30

Présidente du C.É. : .

Directrice : .

Remettre votre brouillon ou une copie électronique à Kathleen Jacob le plus tôt possible par courriel : [jacob.kathleen@cssob.gouv.qc.ca](mailto:jacob.kathleen@cssob.gouv.qc.ca) Merci!